

MAIRIE
DE
GUERVILLE

Tél. : 02 32 97 04 11
Fax : 02 32 97 18 96

e-mail : mairie.de.guerville.76@wanadoo.fr



76340

Procès-verbal du Conseil Municipal

Séance n°1 du 19 janvier 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-neuf janvier à 18 h,
le conseil municipal s'est réuni sur la convocation et
sous présidence de M. Etienne LANNEL, Maire.

Présents : M. ALEXANDRE Loïc, Mme COBERT Anne,
Mme DECAYEUX Ghislaine, Mme JOLY Claude, Mme
KRZYWORZEKA Angélique, M. LANNEL Etienne, M.
LEFEVRE David, M.ROIX Andy et M. WATTEBLED
Christophe

Absente : Mme BERTHE Virginie

A été élu secrétaire de séance :
Mme KRZYWORZEKA Angélique

Date de la convocation :
12/01/2024
Date d'affichage :
12/01/2024

Nombre de conseillers
en exercice : 10
Présents : 09
Votants : 09

1 - Approbation du dernier compte rendu

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2 - Tarifs

Le Maire rappelle au conseil municipal les différents tarifs qui sont appliqués concernant le tennis, cimetière, salle des fêtes et logement communal.

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide :

- de maintenir les tarifs 2023 pour le tennis (délibération 2024/03)
- d'augmenter le prix des concessions du cimetière (délibération 2024/02)
- de baisser la location de la petite salle + grande salle pour les personnes extérieures (délibération 2024/01)
- de bloquer le loyer du logement école (délibération 2024/04)

3 - Subventions

Le conseil municipal vote une enveloppe de 5 000 euros aux associations. (délibération 2024/05)

4 - Projets

Le maire expose au conseil municipal les différents projets pour 2024.

Effacement de réseaux Rue de la Place :

Le projet n'a pas été retenu par le SDE 76. Le dossier sera représenté en 2025.

Reprise des concessions cimetièrè :

- devis société CSB Funéraire : 10 600 € TTC – 8 833.33 € HT

Remplacement parc informatique mairie :

- devis société DVM Informatique : 4 470.77 € TTC – 3 725.64 € HT

Remplacement défibrillateur :

- devis Schiller France : 1 187.40 € TTC – 989.50 € HT

Alarme local communal :

- SOS : 1 582.72 TTC - 1 318.93 HT

Achat taille haie :

- devis Pecquery : 647.10 € TTC – 539.25 € HT

Le conseil municipal autorise le maire à signer les devis les différents projets énumérés ci-dessus.

5 – Centre aéré

Le maire informe le conseil municipal qu'un courrier a été adressé aux parents des enfants de 4 à 12 ans afin de connaître le nombre d'enfants qui fréquenterons le centre aéré pendant les vacances de printemps et d'été. Suite aux réponses, le conseil municipal décide de prévoir 4 500 € au budget pour le centre aéré.

6 – Chantier jeunes

Un chantier jeunes du centre pastel effectuera des travaux dans la commune courant août.

7 – Contrat agent d'entretien

Le maire informe le conseil municipal que le poste d'agent d'entretien arrive à l'échéance de ses 6 ans en CDD et que celui-ci sera transformé automatiquement en CDI à compter du 3 avril 2024.

8 – Informations et questions diverses

- Ecole Diderot : Envoi d'un courrier au directeur sur l'inactivité du site depuis plusieurs mois.
- Eclairage public : Suite au relanternage de l'éclairage public, la commune a fait une économie de 2 500 €.
- Ligne 90 000 volts : le maire informe le conseil municipal d'un rendez-vous avec l'entreprise RTE concernant un projet de mise en souterrain partielle de la ligne 90 000 volts Amiens - Neufchâtel.
- Groupement d'achat énergie : Suite à l'appel d'offres relatif à la fourniture et l'acheminement de l'énergie coordonné par le SDE 76, EDF a remporté le marché pour l'électricité et TotalEnergies pour le gaz.
- Demande de zébra pour l'arrêt de bus à la salle des fêtes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 00

Le Maire, Etienne LANNEL